Image not found or type unknown

Quel recours operation ratee

Par **Kathia**, le **11/04/2016** à **22:45**

Bonsoir apres 2cesarienne je me suis retrouver avec eventration importante plus hernié ombilical devenu douloureuse avec le temps travail assez physique après avoir fait un scanner et vus un chirurgien envoyer par mon médecin il s'avère que je doit me faire opérer pose d'une plaque pour consolider la sangle abdominale et refermer hernie rdv le 25 janvier avec le chirurgien qui me dit que on peu pas attendre risque d'étranglement donc opération prévu pour le 25 février arriver le 24 au soir personne ne vient me voire le stresse monte à 21h30 une infirmière vient me voir en m'expliquant se l'intervention comme mon chirurgien me l'avais annoncer donc ouverture par 3trous sur le coter du ventre gonflement avec du gaz pose de la plaque fermeture de l'hernie et aspiration de la graisse en trop donc soulager oufff intervention doit durée environ1h30. Le matin de l'intervention passe au bloc à 8h45 au lieu de 7h30 et à 11h30 je suis dans ma chambre je ne comprend pas car pas le temps annoncer pour retourner en chambre devais remonter à 14h temps opératoire et reveil bref temps que tous chais bien passer je ne m'inquiète pas le souci étant sais que quand je me suis bien reveiller surprise pas de trous sur le coter aucune douleur et la je me rend compte que la cicatrice ce trouve sur mon nombril et au dessus le pire c que pas de pansement ma blouse et coller dessus l'infirmière arrive et tire d'un coup la grosse douleur ne comprend toujours pas ce qui met arriver vers 16h le chirurgien arrive et me dit bon pas de plaque à cause des récidive on ne peu pas poser une plaque sur une plaque la je comprend pas il me dit voilà je vous est fermer l'hernie et recousu la sangle abdominale simplement mais ne peu me répondre au faite que on passe par mon nombril et pas par le coter comme prévu mais bon je fait confiance sais un chirurgien il sais son boulot doit sortir le soir le grand professeur arrive avec plusieur interne une quinzaine et mon chirurgien quand le professeur demande au chirurgien pourquoi j'ai toujours autant de graisse il ne sais pas répondre la je ne comprend pas pas collègue de chambre non plus. Le vendredi matin lendemain de l'opération je fait des malaise à répétition 9 de tension infirmier inquiète et on me dit que je sors l'infirmière leur dit mais madame fait des malaise et petite tension la mon chirurgien me dit vous allez vous reposer à la maison hein donc moi ben oui au final sorti le lendemain de mon opération au lieu du lundi annoncer sans aucun soin pour la cicatrice on me dit que j'ai de colle qui sert de pansement ne surtout pas frotter dessus bon ben d'accord. 10 jours apres opération je vais voir mon médecin traitant car je me sens pas bien il ne comprend pas pourquoi je n'est pas subi là l'intervention prévu et en prime il n'a pas reçu le compte rendu ,il me demande quel soin je fait je lui répond rien on m'a dit de pas toucher la il me dit mais s'est infester est sa sent mauvais il faut désinfecter ensuite je reçois le compte rendu de opération où il est écris sangle abdominale referme avec leur terme à eux donc diastasis grand droit et hernié ombilical retour chez le doc qui me dit pas possible tout est encore ouvert donc scanner et au final gros hématome et encore les fils apres 1 mois et demie après opération et diastasis grand droit pas du tout refermer contarirement à ce que le chirurgien m'avais dit la il me dit opération incomplète hernie mal recousus il faut repasser sur la table pour terminé hors mon chirurgien lui me fait un compte rendu en disant que tout à était hors absolument pas mon

médecin ne comprend pas et me dit que je dois me retourner contre l'hôpital rdv deuxièmes chirurgien pour autre avis médical. Quel recours pour me retourner contre le chirurgien car je vais encore payer pour une operation qui aurais dû être faite. J'espère mettre bien exprimé merci par avance de votre réponse .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés